

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS**BANQUE TUNISIENNE DE SOLIDARITE-BTS-**

Siège social :56 Avenue Mohamed V 1001 Tunis

La BANQUE TUNISIENNE DE SOLIDARITE-BTS- publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2008 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 29 juin 2009. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, M. Chiheb GHANMI (la Générale d'Audit et Conseil –GAC) et Mme SEMMAR Nedra JELASSI (Cabinet SEMMAR Nedra JELASSI).

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2008**(EXPRIME EN MILLERS DE DINARS)****ACTIFS**

ACTIFS	NOTES	2008	2007
<i>Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT</i>	3.1	8 237	5 044
Créances des établissements bancaires et financiers	3.2	16 076	6 085
Créances sur la clientèle	3.3	458 258	383 960
Porte feuille –titres d'investissement	3.4	2 307	2 207
Valeurs immobilisées	3.5	7 864	8 075
Autres actifs	3.6	40 150	34 947
		532 892	440 318

PASSIFS & CAPITAUX PROPRES**PASSIFS**

PASSIFS	NOTES	2008	2007
Banque centrale et CCP	4.1	3 773	3 668
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	4.2	4 995	7 756
Dépôts et avoirs de la clientèle	4.3	5 000	4 190
<i>Emprunts et ressources spéciales</i>	4.4	450 665	361 273
<i>Autres passifs</i>	4.5	24 300	19 757
Total Passifs		488 733	396 644

CAPITAUX PROPRES

CAPITAUX PROPRES	NOTES	2008	2007
Capital		40 000	40 000
Réserves		2 413	2 050
<i>Résultats reportés</i>		1 293	1 324
<i>Résultat de l'exercice</i>		453	300
Total Capitaux propres	4.6	44 159	43 674
Total Passifs et Capitaux Propres		532 892	440 318

**ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN
AU 31 DECEMBRE 2008**

(EXPRIME EN MILLERS DE DINARS)

LIBELLE	Note	2008	2007
Passifs Eventuels			
Cautions, avals et autres garanties données Actifs donnés en garanties	6-1	84	84
Total Passifs éventuels		84	84
 <i>Engagements donnés</i>			
Engagements de financement donnés	6-2	31 807	24 683
Engagements sur titres (Participations non libérées)	6-3	-	91
Total Engagements donnés		31 807	24 774
 <i>Engagements reçus</i>			
Engagements de financement reçus			
Garanties reçues	6-4	314 032	269 632
Total Engagements reçus		314 032	269 632

ETAT DE RESULTAT
PERIODE ALLANT DU 01/01/2008 AU 31/12/2008

(EXPRIME EN MILLERS DE DINARS)

LIBELLE	Note	2008	2007
<i>I Produits d'exploitation Bancaire</i>			
Intérêts et revenus assimilés	5.1	10 586	9 759
Commissions	5.2	2 147	1 347
Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	5.3	183	
Total Produits d'exploitation bancaire		12 916	11 106
<i>II Charges d'exploitation Bancaire</i>			
Intérêts et charges assimilées	5.4	<1804>	<1911>
Commissions encourues			
Pertes sur portefeuille titres commercial et op. .finan		-	<153>
Total charges d'exploitation Bancaire		<1 804>	<2 064>
Produits net Bancaires = (I-II)		11 112	9 042
Dot. aux prov. Et résultat des corrections des valeurs/créances, HB et passifs	5.5	<377>	<184>
Autres produits d'exploitation	5.6	1	721
Frais du personnel	5.7	<6 298>	<5 185>
Charges générales d'exploitation	5.8	<2 961>	<3 156>
Dot aux amorts et aux Prov. sur immobilisations		<740>	<602>
Résultat d'exploitation		737	636
Solde en gain \ perte provenant des autres éléments ordinaires		45	18
Impôts sur les bénéfices		<331>	<354>
Résultat des activités ordinaires		451	300
Solde en gain/pertes provenant des éléments extraordinaires		2	-
Résultat Net de la période		453	300

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE
Exercice clos le 31 décembre 2008

(EXPRIME EN MILLERS DE DINARS)

LIBELLE	2008	2007
ACTIVITES D'EXPLOITATION		
Produits d'exploitation bancaire encaissés	11 889	9 300
Charges d'exploitation bancaire décaissées	<131>	<160>
Dépôts / retraits dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		
Prêts et avances / remboursement prêts et avances accordés à la clientèle	<73 817>	<39 542>
Dépôts / retraits de dépôts de la clientèle	810	<154>
Sommes versées au personnel et créiteurs divers	<6 291>	<5 304>
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	<3 325>	10 144
Impôt sur les bénéfices	<322>	<308>
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION	<71 187>	<26 024>
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		
Acquisitions / cessions sur portefeuille d'investissement	<159>	<287>
Acquisitions / cessions sur immobilisations	<533>	<7 500>
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	<692>	<7 787>
ACTIVITES DE FINANCEMENT		
Remboursement d'emprunts	<5 802>	<7 419>
Augmentation / diminution ressources spéciales	93 521	40 771
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	87 719	33 352
VARIATION DE TRESORERIE		
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice	15 840	<459>
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice	<295>	164
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN D'EXERCICE	15 545	<295>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

1-PRESENTATION DE LA BANQUE

Suite à une décision présidentielle historique la Banque Tunisienne de Solidarité a été créée le 21 Mai 1997.

La création de la Banque Tunisienne de Solidarité s'insère dans le cadre d'une stratégie de développement global entamée par la Tunisie depuis l'aube du changement du 7 Novembre 1987.

La Banque Tunisienne de Solidarité, par le biais de l'octroi des crédits sans garantie, a pour objet de :

- Ancrer la culture de l'auto développement et de la prise de l'initiative ;
- Créer des offres d'emploi notamment pour les classes sociales les plus démunies ;
- Intégrer les petits projets dans le tissu économique ;
- Consolider l'effort des associations pour le développement.

2-NOTE AUX ETATS FINANCIERS (les chiffres sont exprimés en milliers de dinars)

2-1. Note sur le référentiel d'élaboration des états financiers

Les états financiers relatifs à la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2008 ont été établis conformément aux dispositions des normes comptables tunisiennes et notamment les normes comptables relatives aux établissements bancaires.

2-2. Note sur les bases de mesure et les principes comptables pertinents appliqués

Les états financiers ont été préparés par référence aux hypothèses de continuité de l'exploitation et de la comptabilité d'engagement ainsi qu'aux conventions comptables de base prévues par le cadre conceptuel de la comptabilité financière.

2.2.1. Règles de prise en compte et d'évaluation des engagements

2.2.1.1 Règles de prise en compte des engagements

Les engagements de la banque sont constatés en hors bilan lors de la prise en compte de l'enregistrement du contrat et sont apurés au fur et à mesure des débloques des crédits.

2.2.1.2 Règles d'évaluation des engagements et de détermination des provisions sur les engagements douteux

A. Critères de classification sur les crédits de microprojets

La classification des promoteurs est faite conformément aux dispositions de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17 décembre 1991 complétée et modifiée par la circulaire de la BCT n° 99-04 du 19/03/1999 et par la circulaire de la BCT n° 2001-12 du 04 mai 2001, et par référence aux termes de la note aux banques n° 93-23 du 30 juillet 1993 en se basant notamment sur le critère de l'antériorité d'impayés pour déterminer la classe du promoteur et par application de la règle de la contagion.

Classe	Retard de paiement
1	Inférieur à 90 jours
2	Compris entre 90 jours et 180 jours
3	Compris entre 180 jours et 360 jours
4	Supérieur à 360 jours

B. Détermination des provisions

B-1 MICRO—PROJET

Les provisions sur les crédits classés sont déterminées sur la base des taux minima par classe d'actif tels que prévu par la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 et la note aux banques n° 93-23. Toutefois, et afin de tenir compte des spécificités de l'activité de la BTS (crédits accordés sans garanties, clientèle de faible et moyen revenu), une provision supplémentaire de 1% a été constatée sur l'encours des crédits de la classe 0 et des crédits nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Ces taux se présentent comme suit :

- au moins égales à 1% pour les actifs de la classe 0 et 1,
- au moins égales à 20% pour les actifs de la classe 2,
- au moins égales à 50% pour les actifs de la classe 3
- et égales à 100% pour les actifs de la classe 4.

Il est à signaler que l'application de ces taux est accompagné d'un abattement de 90% qui correspond à la couverture du FNG de tous les crédits accordés par la BTS.

B-2 PC FAMILIAL

Les provisions sur les crédits PC familial sont calculées sur la base des taux minima par classe d'actif tels que prévu par la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 et la note aux banques n° 93-23.

Ces taux se présentent comme suit :

- au moins égales à 20% pour les actifs de la classe 2,
- au moins égales à 50% pour les actifs de la classe 3
- et égales à 100% pour les actifs de la classe 4.

Il est à signaler que l'application de ces taux est accompagné d'un abattement de 90% qui correspond à la couverture du FNG de tous les crédits accordés par la BTS.

2.2.2 Règles de prise en compte des intérêts et commissions sur les engagements

Les intérêts sur les engagements sont constatés au fur et à mesure qu'ils sont courus et sont rattachés à la période adéquate par abonnement.

Pour les crédits finançant les microprojets, et à chaque date d'arrêté comptable, les intérêts courus et non échus sont inscrits dans les comptes de créances rattachées correspondants par la contrepartie d'un compte de résultat.

Les intérêts afférents aux crédits consentis par la banque et demeurant impayés sont réservés. Les intérêts réservés ne sont constatés en résultat qu'au moment de leur encaissement effectif.

La comptabilisation des commissions sur les crédits est prise en compte au moment de la constatation de l'enregistrement du contrat de crédit sur la base de gestion des crédits.

2.2.3 Règles de classification et d'évaluation des titres

Le portefeuille titre de la banque est composé uniquement des titres de participations. Ces titres non cotés sont évalués par référence à leurs valeurs mathématiques. Seul les moins-values font l'objet de provisions nécessaires.

2.2.4 Valeurs Immobilisées

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Le coût d'entrée est constitué du prix d'achat et du montant de la TVA non récupérable. Les immobilisations sont amorties selon la méthode linéaire conformément aux taux d'amortissement prévus par le décret n° 2007/492 du 25/02/2007:

* Logiciel et matériels informatiques	33%
* Matériel de transport	20%
* MMB	20%
* Agencements et aménagements	10%
* Constructions	5%

2.2.5 Ressources spéciales

Ce poste enregistre les ressources extérieures accordées à la BTS tels que le FADES et le fond provenant de la BID ainsi que les Ressources spéciales gérés par la Banque telles que : FOSDAP ; FONAPRAM ; FONDS 21-21 Microprojets et les autres ressources (Fonds Tuniso-Belge).

C1- Ressources spéciales accordées :

- FOSDAP
- FONAPRAM
- 21-21

C2- Ressources extérieures

- FADES
- BID

C3- Autres ressources

- Fonds Tuniso- Belge
- OMS & PDHL

2.2.6 Engagements de financement donnés

Ce poste comprend notamment les crédits confirmés que la banque s'est engagée à mettre à la disposition des promoteurs des petits projets et les titres de participations non libérés.

2.2.7 Engagements de financement reçus

Ce poste comprend les garanties reçues de l'FNG au titre des crédits micro-projets et PC familiales ainsi que les crédits accordés sur les dotations de l'Etat.

3. BILAN ACTIF

3.1 CAISSE ET AVOIRS AUPRES DE LA BCT, CCP, ET TGT

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2008 à **8 237 KDT** contre **5 044 KDT** au 31 décembre 2007 et se détaille comme suit :

Désignation	Note	2008	2007	2007 retraité
Caisse principale Agence et Caisse auxiliaire		80	81	81
BCT BID		2 624	2 441	2 441
CCP exploitation	(1)	2 604	2 429	2 429
CCP agences BTS		52	14	14
Comptes BCT (4010+4012)	(2)	2 877	42 438	79
TOTAL		8 237	47 403	5 044

(1) 302484 : 2 292 KDT
 358331 : 206 KDT
 849386 : 106 KDT
Total : 2 604 KDT

(2) La banque a optée pour la présentation des comptes BTS auprès de la BCT au niveau de la rubrique AC1.

3-2. CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2008 **16 076 KDT** contre **6 085 KDT** au 31 décembre 2007, et se détaille comme suit :

Désignation	Note	2008	2007
Compte FADES STB	(1)	64	63
Placements sur le marché inter- bancaire	(2)	16 000	6 000
Intérêts sur placement à recevoir		12	22
TOTAL		16 076	6 085

(1) Ce compte enregistre les encaissements nets des décaissements des fonds accordés dans le cadre de la convention signée entre la BTS et le Fonds Arabe de Développement Economique et Social.

(2) Les placements de la BTS au 31 décembre 2008 se détaillent comme suit :

Banque	Montant	Taux	Durée	Date valeur
BFT	10 000	5.15%	7j	05/01/2009
BFT	6 000	5.15%	2j	14/01/2009

3-3.CREANCES SUR LA CLIENTELE

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2008 à **458 258 KDT** contre un solde de **383 960 KDT** au 31 décembre 2007, et se détaille comme suit :

Désignation	Note	2008	2007
Crédits MT non échus	(1)	116 270	100 443
Crédits BTS MT impayés	(2)	125 154	103 630
Crédits directs agence		4 034	2 878
Dotation FONAPRAM accordée		79 116	72 707
Dotation FONAPRAM impayée		18 294	13 506
Intérêts impayés	(3)	15 696	14 811
Intérêts à recevoir	(4)	954	616
Lignes de crédits servies aux ONG	(5)	127 805	104 657
Provisions sur crédits	(6)	<14 250>	<14 221>
Agios réservés	(7)	<15 700>	<15 833>
Produits perçus et constatés d'avance sur crédits agence	(8)	<655>	<736>
Clients agence débiteurs	(9)	326	246
Produits encaissés en 2009 au titre des impayés en intérêts au 31/12/2008.	(10)	1 214	1 256
TOTAL NET		458 258	383 960

1) Crédits à Moyen Terme non échus :

Ce compte enregistre un montant de **116 270 KDT** au 31/12/2008 contre un montant de **100 443 KDT** au 31/12/2007 soit une variation positive de **15 827KDT**.

Ce compte se détaille comme suit :

Désignation	2008	2007	Variation
Crédits sur ressources ordinaires	49 343	49 266	77
Crédits P.C.F	6 870	6 167	703
Crédits sur la ligne 21-21	59 797	45 010	14 787
Crédits FOSDAP	251	-	251
Crédits BID	9	-	9
TOTAL	116 270	100 443	15 827

2) Crédits M.T impayés :

Le total des impayés en principal au 31 décembre 2008, a atteint **125 154 KDT**.Ce compte se détaille comme suit :

Désignation	2008	2007	Variation
Crédits sur Res. Ord. Impayés	79 352	63 037	16 315
Crédits P.C.F impayés	14 088	15 191	<1 103>
Crédits sur la ligne 21-21 impayés	31 713	25 402	6 311
Crédits FOSDAP impayés	1	-	1
Crédits BID impayés	-	-	-
TOTAL	125 154	103 630	21 524

3) Intérêts impayés :

Ce compte enregistre le montant des intérêts impayés sur les crédits octroyés. Il se détaille comme suit :

Désignation	2008	2007	Variation
Intérêts impayés sur ressources ordinaires	9 394	8 997	397
Intérêts impayés P.C.F	1 054	1 095	<41>
Intérêts impayés 21-21	5 248	4 719	529
TOTAL	15 696	14 811	885

4) Intérêts à recevoir

Ce compte enregistre les intérêts courus et non encore échus au 31/12/2008. Il se détaille comme suit:

Désignation	2008	2007	Variation
Intérêts à recevoir sur crédit M.T	484	314	170
Intérêts à recevoir sur crédit 21-21	447	288	159
Intérêts à recevoir sur crédit FOSDAP	3	-	3
Intérêts à recevoir sur clients débiteurs	20	14	6
TOTAL	954	616	338

5) Ligne de crédits servis aux associations

Ce compte enregistre les montants servis aux associations nets des recouvrements encaissés pour les distribuer sous formes de micro crédits dans le cadre de la convention signée entre la BTS et l'Etat Tunisien le 20 septembre 1999. Ce compte accuse au 31/12/2008 un solde de **127 805 KDT** contre **104 657 KDT** au 31/12/2007, soit une variation positive de **23 148 KDT**.

6) Provisions sur crédits

Ce compte enregistre les provisions effectuées sur les crédits impayés. Il se détaille comme suit :

Désignation	2008	2007	Variation
Provisions crédit M.T	7 668	7 868	<200>
Provisions crédit 21-21	4 130	3 903	227
Provisions crédit CT	386	299	87
Provisions crédit PCF	1 488	1 560	<72>
Provisions bon de cession projet	164	127	37
Provisions bon de recouvrement	414	464	<50>
TOTAL	14 250	14 221	29

7) Agios réservés :

Désignation	2008	2007	Variation
Agios réservés sur CMT	9 398	9 002	396
Agios réservés sur 21/21	5 248	4 719	529
Agios réservés sur PCF	1 054	2 112	<1 058>
TOTAL	15 700	15 833	<133>

8) Produits perçus et constatés d'avance sur crédits agence:

Il s'agit des produits perçus et constatés d'avance sur crédits directs octroyés au niveau de la succursale.

9) Clients agence débiteurs:

Il s'agit des clients ayant des comptes débiteurs au niveau de la succursale et qui se détaille comme suit:

-Comptes dépôts particuliers:	41 086,839
-Comptes dépôts personnels :	236 427,424
-Compte dépôt commercial :	48 325,598

10) Produits encaissés en 2008 au titre des impayés en intérêts au 31/12/2008 :

Les recouvrements réalisés jusqu'au 31/05/2009 au titre des impayés en intérêts arrêtés au 31/12/2008 s'élèvent à **1 214 KDT**.

3.4 PORTEFEUILLE TITRES D'INVESTISSEMENT :

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2008 à **2 307 KDT** et se détaille comme suit :

Désignation	Montant brut	Provision	Solde au 31/12/2008
SOCIETE TUNISIENNE DE GARANTIE	20	-	20
SOCIETE SIDCO	365	-	365
SOCIETE SODIS SICAR	392	11	381
SIBTEL	67	-	67
SOCIETE FRDCM	175	43	132
SOCIETE SODINO	1 389	47	1 342
TOTAL	2 408	101	2 307

3-5. VALEURS IMMOBILISEES

La valeur nette des immobilisations s'élève au 31 décembre 2008 à **7 864 KDT** contre **8 075 KDT** au 31 décembre 2007 et se détaille comme suit :

Désignation	2008	2007	2007 ajusté
Logiciel Informatique	224	122	122
Fonds de commerce	26	-	-
Immobilisations Incorporelles en cours	149	149	149
Matériel Informatique	690	542	542
Matériel de Transport	1 670	1528	1528
Mobilier et Matériel de Bureau *	609	575	554
Constructions	7 047	7 047	7047
Agencements, Aménagements et Installations *	1 509	1433	1450
Agenc , Aménag et Installations en cours	1	-	-
Total immobilisations Brutes	11 925	11 396	11392
Amortissements	<4 061>	<3 321>	<3318>
Total immobilisations nettes	7 864	8 075	8074

*

*: Il s'agit d'un ajustement suite à un reclassement du compte MMB au compte AAI

Désignation	Valeur Brute 31/12/2007	Acquisition Exercice 2008	Valeur Brute 31/12/2008	Taux %	Amort cumulé au 31/12/2007	Dotation Exercice 2008	Amort cumulé 31/12/2008	VCN au 31/12/2008
Immobilisations incorporelles								
Immobilisations incorporelles en cours	148 445	-	148 445	-	-	-	-	148 445
Fonds de Commerce	-	26 102	26 102	-	-	-	-	26 102
Logiciel	122 374	101 968	224 342	33%	100 564	44 074	144 638	79 704
Total Immobilisations incorporelles	270 819	128 070	398 889		100 564	44 074	144 638	254 251
Immobilisations corporelles								
Agenc Aménag et Instal en cours	-	1 132	1 132	-	-	-	-	1 132
Construction	7 047 239	-	7 047 239	5%	122 348	352 362	474 710	6 572 529
Matériel informatique	541 693	148 328	690 021	33%	496 471	38 309	534 780	155 241
Matériel de transport	1 528 385	141 520	1 669 905	20%	1 145 579	139 309	1 284 888	385 017
Matériel Mobilier de bureau	554 271	54 434	608 705	20%	443 553	40 283	483 836	124 869
Agencement Aménagement et Instal	1 449 883	59 113	1 508 996	10%	1 009 044	129 019	1 138 063	370 933
Total Immobilisation corporelles	11 121 471	404 527	11 525 998		3 216 995	699 282	3 916 277	7 609 721
Total Actif Immobilisé	11 392 290	532 597	11 924 887		3 317 559	743 356	4 060 915	7 863 972

3-6. AUTRES ACTIFS

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2008 à **40 150 KDT** contre **34 947 KDT** au 31 décembre 2007, et se détaille comme suit :

Désignation	Note	2008	2007
Comptes assurances		530	600
Compte inter sièges		-	2110
Subvention à recevoir FOSDAP		12 862	11 540
Etat, impôts et taxes		322	308
Personnel, comptes rattachés		1 448	880
Primes d'investissement de l'Etat	(1)	19 385	16 524
Etat, subvention d'équilibre à recevoir	(2)	120	839
Créance sur l'Etat (*)		465	153
Commissions de gestion à recevoir FONAPRAM		1 463	1 189
Comptes des stocks		15	22
Comptes de régularisation		3 232	503
Subvention PCF		308	279
TOTAL		40 150	34 947

(*) Il s'agit des sommes à récupérer de l'Etat dans le cadre de la convention de couverture contre les risques de change relatifs à l'emprunt BID.

(1) Le solde de ce compte correspond aux montants des primes d'investissement à recevoir sur les crédits enregistrés à la date du 31 décembre 2008. La BTS a retenu la date d'enregistrement des contrats comme fait générateur de la comptabilisation de la prime et ce en l'absence des informations concernant les dates effectives d'entrée en production des projets financés.

(2) Le solde de ce compte correspond au montant des subventions d'équilibre à recevoir de l'Etat au titre du différentiel entre le taux d'intérêt sur les crédits accordés par la banque et les coûts supportés annuellement.

4. BILAN PASSIF

4-1. BANQUE CENTRALE ET CCP

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2008 à **3 773 KDT** contre un solde de **3 668 KDT** au 31 décembre 2007, et se détaille comme suit :

Désignation	Note	2008	2007	2007 retraité
BCT, comptes ordinaires	(a)	-	42 359	-
Compte CCP exploitation	(b)	3 773	3 667	3 667
Compte CCP agences		-	1	1
TOTAL		3 773	46 027	3 668

(a) La banque a optée pour la présentation des comptes BTS auprès de la BCT au niveau de la rubrique AC1.

(b) Ce compte se détaille comme suit :

Compte CCP 8502-59	3 655
Compte CCP 3127-81	118
TOTAL	3773

4-2. DEPOTS ET AVOIRS DES ETABLISSEMENTS FINANCIERS

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2008 à **4 995 KDT** contre un solde de **7 756 KDT** au 31 décembre 2007, et se détaille comme suit :

Désignation	Note	2008	2007
STB Compte Exploitation		12	12
Compte STB PC Familial		4 944	4 682
Compte BNA (4688 & 4740)		39	62
Emprunt Interbancaire (*)		-	3000
TOTAL		4 995	7 756

(*) Il s'agit d'un emprunt à court terme octroyé de la BIAT.

4-3. DEPOTS ET AVOIRS DE LA CLIENTELE

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2008 à **5 000 KDT** contre un solde de **4 190 KDT** au 31 décembre 2007, et se détaille comme suit :

Désignation	Note	2008	2007
Comptes de dépôt	(1)	2 295	1 664
Comptes spéciaux d'épargne		100	60
Autres comptes de dépôts		61	60
Intérêts à payer sur comptes clients		-	2
Comptes à terme personne morale		2 544	2 404
TOTAL		5 000	4 190

(1) Ces comptes enregistrent les dépôts créditeurs au niveau de la succursale et se détaillent comme suit:

Désignation	2008	2007
Comptes de dépôts particuliers	1 893	963
Comptes Dépôts commercial	319	601
Comptes de dépôts du personnel	83	100
TOTAL	2 295	1 664

4-4. EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2008 à **450 665 KDT** contre un solde de **361 273 KDT** au 31 décembre 2007, et se détaille comme suit :

Désignation	Note	2008	2007
FONAPRAM		125 324	82 401
Dotation de L'Etat et Fonds National, Fin micro crédits		138 044	110 983
Sommes versées par l'Etat 26-26		20 000	20 000
Fonds National de L'emploi 21-21 MPJ		102 100	89 100
Ressources PRD		1 100	1 100
Emprunts Trésor Tunisien		3 750	5 000
Fonds Tuniso- Belge		1 774	1 537
Emprunt FADES		34 819	37 140
Micro crédit OMS		18	18
Micro crédit PDHL		444	144
Ressources Ministère Agriculture MC		10 000	-
Ressources BID		1 125	1 667
Dettes rattachées emprunt		217	233
Ressources FOSDAP		11 950	11 950
TOTAL		450 665	361 273

4-5. AUTRES PASSIFS

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2008 à **24 300 KDT** contre un solde de **19 757 KDT** au 31 décembre 2007, et se détaille comme suit :

Désignation	Note	2008	2007
Provisions pour passifs et charges	(1)	1 395	1 105
Comptes d'attente et de régularisation	(2)	15 922	13 658
Créditeurs Divers	(3)	6 983	4 994
TOTAL		24 300	19 757

(1) Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

Désignation	Note	2008	2007
Provisions pour risque fiscal		337	474
Provisions pour risque social		-	13
Provision pour risque divers		1058	618
TOTAL		1 395	1 105

(2) Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

Désignation	Note	2008	2007
Comptes d'affectation recouvrement		9 518	5 918
Comptes d'attente auto financement		2 601	1 686
Comptes d'attente subvention		777	1 066
Comptes d'attente BCT		297	3 210
Crédit PCF à débloquer		1 345	454
Autres comptes d'attente et de régularisation		1 384	1324
TOTAL		15 922	13 658

(3) Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

Désignation	2008	2007
FNG à payer	1 277	1 303
Assurances à payer	1 402	1 245
Comptes Inter siège (*)	1 206	-
Paiements sur crédits non utilisés	-	50
Etat, impôts et taxes	617	560
Personnel, charges sociales	2 050	1 475
PTT à payer sur crédits BTS	-	7
Dettes envers l'Etat (**)	431	354
TOTAL	6 983	4 994

(*) Il est à noter qu'une mission de justification et d'apurement des comptes inter siège est encours.

(**) Il s'agit des sommes dues à l'Etat dans le cadre de la convention de couverture contre les risques de change relatifs à l'emprunt FADES.

4-6. CAPITAUX PROPRES

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2008 à **44 159 KDT** contre **43 674 KDT** au 31 décembre 2007 et se détaille comme suit :

Désignation	2008	2007
Capital	40 000	40 000
Réserves (*)	2 413	2 050
Résultats reportés	1 293	1 324
Résultat de l'exercice	453	300
TOTAL	44 159	43 674

(*) Dont **32 KDT** qui représente les intérêts des crédits sur fonds social.

5. ETAT DE RESULTAT

5-1. INTERETS ET REVENUS ASSIMILES

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2008 à **10 586 KDT** contre **9 759 KDT** au 31 décembre 2007 et se détaille comme suit :

Désignation	Notes	2008	2007
Produits des placements	(1)	529	843
Intérêts sur crédits	(2)	10 057	8 916
TOTAL		10 586	9 759

(1) : ce compte se détaille comme suit

Désignation	2008	2007
Intérêt placement STB	27	274
Intérêt placement BTKD	1	65
Intérêt placement BH	5	113
Intérêt placement BCT	59	41
Intérêt placement UIB	-	42
Intérêt placement BFT	347	90
Intérêt placement BNA	90	217
Autres Intérêts sur placement	-	1
TOTAL	529	843

(2) : ce compte se détaille comme suit

Désignation	2008	2007
Intérêt sur crédit MT	5 321	6 030
Intérêt sur crédit 21/21	3 568	2 542
Intérêt sur crédit PCF	1 168	344
Total	10 057	8 916

5-2. COMMISSIONS

Le solde de ce compte se détaille comme suit :

Désignation	2008	2007
Commissions d'études	1 116	446
Commissions de gestion FONAPRAM	274	306
Commissions de gestion lignes micro crédits	711	571
Commissions perçues sur agence et autres	46	24
TOTAL	2 147	1 347

5-3. GAINS SUR PORTEFEUILLE TITRES COMMERCIAL ET OPERATIONS FINANCIERES

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2008 à **183 KDT**. Il s'agit d'un gain de change constaté suite à l'actualisation des fonds BID.

5-4. INTERETS ENCOURUS ET CHARGES ASSIMILEES

Désignation	2008	2007
Intérêt sur emprunt FADES	1 632	1 720
Intérêt sur emprunt BID	41	31
Intérêt sur emprunt Clients agence	124	9
Autres intérêts	7	151
TOTAL	1 804	1 911

5-5. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET RESULTATS DES CORRECTIONS :

Désignation	2008	2007
Dotation aux provisions CMT	<391>	<616>
Dotation aux provisions 21-21	226	178
Dotation aux provisions PCF	<72>	292
Dotation aux provisions pour risque	461	153
Dotation aux provisions pour titres de participations	66	-
Dotation aux provisions prêts personnel	-	3
Dotation aux provisions clients Agence	87	174
TOTAL	377	184

5-6 AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:

Désignation	2008	2007
Subvention d'équilibre	-	719
Autres produits d'exploitation	1	2
TOTAL	1	721

5-7 FRAIS DE PERSONNEL :

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2008 à **6 298 KDT** contre un solde de **5 185 KDT** au 31 décembre 2007 et se détaille ainsi:

Désignation	2008	2007
Salaires, primes et appointements	5 089	4 124
Charges Sociales	805	654
Assurances Groupe	177	187
Tickets restaurant	150	129
Dotation aux provisions Congés payés et prêts	60	50
Autres frais	17	41
TOTAL	6 298	5 185

5-8 AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION :

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2008 à **2 961 KDT** contre un solde de **3 156 KDT** au 31 décembre 2007 et se détaille ainsi :

Désignation	2008	2007
Entretien et réparation	236	208
Frais de suivi de recouvrement et de contentieux	1 018	1058
Honoraires et autres services	87	247
Publicité et relation publiques	137	254
Loyers	299	358
Fournitures	97	102
Fournitures non stockées	418	351
Nettoyages et gardiennages	232	244
Impôts et taxes	297	197
Voyages et déplacements	45	31
Autres	95	106
TOTAL	2 961	3 156

6. ENGAGEMENTS HORS BILAN

6-1. CAUTIONS, AVALS ET AUTRES GARANTIES DONNES:

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2008 à **84 KDT** contre le même solde au 31 décembre 2007, et représente les cautions données par la banque aux promoteurs.

6-2. ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT DONNES:

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2008 à **31 807 KDT** et se détaille comme suit :

Désignation	2008	2007
Engagement BTS CMT	14 063	10 311
Engagement BTS dotation	7 045	5 867
Engagement BTS 21-21	9 857	8 505
Engagement BTS FOSDAP	8	-
Engagement BTS BID	834	-
TOTAL	31 807	24 683

6-3. ENGAGEMENTS SUR TITRES:

Le solde de cette rubrique est nul au 31 décembre 2008 et représente les montants des participations non encore libérées.

Désignation	2008	2007
Participation non libérée sur les titres SIDCO	-	91
TOTAL		91

6-4. GARANTIES REÇUES:

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2008 à **314 032 KDT** et représente les garanties reçues de l'FNG au titre des crédits micro-projets et PC familiales, ainsi que les crédits accordés sur les dotations de l'Etat jusqu'au 31/12/2008.

Ce solde se détaille comme suit :

Désignation	2008	2007
Garantie reçue FNG/ MPJ & PCF	216 621	183 419
Garantie reçue sur dotation	97 411	86 213
TOTAL	314 032	269 632

7. Tableau de détermination du résultat fiscal

Exercices 2008 et 2007 (Exprimé en dinars)

	2008	2007
I- PRODUITS		
PR1 Intérêts et revenus assimilés	10 585 785,955	9 758 612,037
PR2 Commissions (en produits)	2 147 000,740	1 347 436,719
PR3 Gains sur différence de change	182 600,000	0,000
PR7 Autres produits d'exploitation	596,420	1 918,570
PR8 Gain provenant des autres éléments ordinaires	45 423,764	30,632
PR9/CH10 Gain provenant des éléments extra ordinaires	1 802,004	18 424,421
TOTAL DES PRODUITS	12 963 208,883	11 126 422,379
II- CHARGES		
CH1 Intérêts encourus et charges assimilées	1 804 047,414	1 911 723,690
CH2 Commissions encourues	0,000	0,000
CH3 Pertes sur différence de change	0,000	152 800,000
CH6 Frais de personnel	6 298 182,254	5 185 077,661
CH7 Charges générales d'exploitation	2 960 425,126	3 156 159,408
CH4 Dotations aux provisions	377 232,360	183 839,384
CH8 Dotations aux amortissements	739 576,269	601 840,935
PR8/CH9 Perte provenant des éléments ordinaires	0,000	0,000
TOTAL DES CHARGES	12 179 463,423	11 191 441,078
III- RESULTAT COMPTABLE (PROFIT)	783 745,460	-65 018.699
RESULTAT COMPTABLE AVANT SUBVENTION (PROFIT)	783 745,460	-65 018.699
SUBVENTION D'EQUILIBRE	0	718 709,723
RESULTAT COMPTABLE APRES SUBVENTION (BENEFICE)	783 745,460	653 691,024
REINTEGRATION PROVISIONS POUR CREANCES DOUTEUSES	0,000	0,000
REINTEGRATION DES CHARGES	523 300,068	493 787,859
DEDUCTION DES PRODUITS	360 976,574	136 933,100
RESULTAT FISCAL (BENEFICE)	946 068,954	1 010 545.783
IMPOT = 35% DU BENEFICE BRUT	331 124,134	353 691,024
IV- RESULTAT NET (BENEFICE)	452 621,326	300 000,000

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE LA BANQUE TUNISIENNE DE SOLIDARITE ARRETES AU 31 DECEMBRE 2008

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport général sur l'audit des états financiers de la Banque Tunisienne de Solidarité arrêtés au 31 décembre 2008.

I- Opinion des commissaires aux comptes

1. Nous avons audité les états financiers ci-joints de la Banque Tunisienne de Solidarité comprenant le bilan, l'état de résultat, l'état des engagements hors bilan, l'état des flux de trésorerie et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives pour l'exercice couvrant la période allant du 1er janvier 2008 au 31 décembre 2008.

2. La direction de la Banque est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie et à la réglementation prudentielle de la Banque Centrale de Tunisie. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

3. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit applicables en Tunisie et conformément aux termes de référence pour l'audit des états financiers des établissements de crédits, tels que prévus par la note aux Banques de la Banque Centrale de Tunisie n° 93-23 du 30 juillet 1993. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, nous avons pris en compte le contrôle interne en vigueur dans la banque relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

4. Ces états financiers font apparaître au 31 décembre 2008 un total bilan net de 532.892 mDT et un résultat bénéficiaire de 453 mDT sans recours, pour la première fois, à la subvention d'équilibre contre un total bilan net au 31 décembre 2007 de 440.318 mDT et un résultat bénéficiaire de 300 mDT, compte tenu d'une subvention d'équilibre de 719 mDT.

5. La comptabilité de la banque pour la partie générée automatiquement n'est pas tenue conformément aux normes comptables en vigueur et se présente sous forme d'une comptabilité d'inventaire plutôt qu'une comptabilité tenue au jour le jour et opération par opération. En effet, la comptabilisation des opérations de crédit de la banque (Micro-projets et PC Familial) se fait à travers un balancement effectué, en bloc, des données à partir du système de gestion des crédits dans le système comptable. En outre, les écritures comptables de

l'agence sont constatées une seule fois à la fin de l'exercice sur la base d'une situation arrêtée au 31 décembre 2008.

Par ailleurs, la banque ne dispose pas d'un système d'information et d'un système comptable qui permettent une gestion des crédits par ressources, ainsi la banque n'est pas capable de connaître avec exactitude les crédits, les impayés et les recouvrements par source de financement. Toutefois, la banque a engagé depuis l'exercice 2007 les travaux de mise en place d'un nouveau système d'information intégré à un nouveau système comptable.

6. La banque a entrepris depuis quelques années des travaux d'apurement et de justification de ses comptes. L'effort fourni a permis d'apurer un certain nombre de comptes, dont notamment ceux relatifs aux crédits de financement des microprojets.

En poursuite de ces travaux et au cours de l'exercice 2008, il a été procédé au rapprochement des soldes débit et crédit des comptes inter siège, qui totalisent respectivement à la clôture de cet exercice un montant de 207.115 mDT et de 208.321 mDT.

Ces travaux ont permis l'identification des mouvements en débit avec leurs correspondants au crédit et de ramener ainsi les suspens qui nécessitent des travaux d'apurement et de régularisation supplémentaires aux montants de 6.532 mDT au débit et 7.738 mDT au crédit.

7. Les travaux d'apurement et de justification ont également couvert les comptes comptables relatifs aux crédits PCF (comptes de bilan, de résultat et de hors bilan). En effet, ces comptes ont fait l'objet, au cours de l'exercice 2008, d'apurement et de justification, les paiements encaissés antérieurement sur les crédits PCF ont fait l'objet d'identification.

La régénération des comptes du PCF ainsi que la prise en charge des écritures relatives aux opérations d'identification des règlements a permis d'obtenir des soldes comptables des comptes PCF conformes aux soldes figurant sur la base de gestion et justifiés par bénéficiaire (identifié par son numéro de CIN). Toutefois, certains règlements détaillés par employeur mais non identifiés par client demeurent dans le compte 38491, dont le solde s'élève au 31 décembre 2008 à 2.680.084 dinars

D'un autre coté les provisions sur crédits PCF sont calculées au cours de l'exercice 2008 en application des dispositions de la circulaire n°91-24 relative à la classification des créances et au calcul des provisions sur les montants non couverts par le FNG (soit 10% de la créance).

Ces provisions étaient déterminées pendant l'exercice 2007 et les exercices antérieurs sur la base d'un taux de 10% appliqué sur le montant du principal impayé de l'encours, toutes classes confondues, majoré en 2007 du solde à échoir des crédits PCF classés dans la classe 4.

Les retraitements des comptes du PCF ainsi que le changement de la méthode de provisionnement ont impacté le résultat comptable de la banque positivement d'environ 850 mDT. Toutefois, ces retraitements n'ont pas été appliqués d'une manière rétrospective aux états financiers antérieurs, conformément à la norme comptable NC 11 relative aux modifications comptables.

Bien que les travaux d'apurement et de justification ont permis d'apurer un certain nombre de suspens, l'état de rapprochement du compte STB PCF qui accuse au 31 décembre 2008 un solde créditeur de 4.944 mD n'a pas été arrêté par la banque.

8. Les comptes courants postaux de l'exploitation actifs et passifs comportent des suspens antérieurs non encore apurés, pour lesquels la Banque a entamé un travail d'analyse et de justification.

Par ailleurs, les comptes relatifs à l'assurance à payer ne sont pas arrêtés à la date d'arrêt des états financiers.

A notre avis, et sous réserve des points 5 à 8 ci-dessus, les états financiers de la Banque Tunisienne de Solidarité arrêtés au 31 décembre 2008 sont réguliers et présentent sincèrement, dans leurs aspects significatifs, la situation financière de la Banque Tunisienne de Solidarité, le résultat de ses opérations, ainsi que ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus exprimée, nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

- La banque a opté, au cours de l'exercice 2008, pour la présentation de ses comptes bancaires n°4010 et n°4012 ouverts auprès de la BCT conformément à leurs soldes réels au niveau de la rubrique AC1. Ces comptes étaient présentés en 2007 selon leurs soldes comptables en augmentation de l'actif et du passif.
- La banque a procédé à la constatation en produits de l'exercice 2008 des recouvrements réalisés après la date de clôture au titre des impayés en intérêts au 31 décembre 2008, pour un montant de 1 214 mDT contre 1.256 mDT au titre de l'exercice 2007.

II. Examens spécifiques

Nous avons procédé à l'examen et aux vérifications spécifiques prévues par la loi, conformément aux normes internationales d'audit.

Sur la base de notre examen, et sous réserve de l'incidence des points ci-dessus indiqués, nous n'avons pas relevé ou pris connaissance d'incohérences significatives dans les informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice, pouvant contredire les états financiers de la Banque Tunisienne de Solidarité arrêtés au 31 décembre 2008.

En application de l'article 3 (Nouveau) de la loi 94-117, portant réorganisation du marché financier telle que modifiée par les textes subséquents, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Il nous a été permis, à travers cet examen, de déceler des insuffisances qui figurent dans nos lettres sur le contrôle qui font partie intégrante du présent rapport.

Par ailleurs, nous n'avons pas relevé ou pris connaissance de faits qui nous laissent à penser que la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la banque n'est pas effectuée en conformité avec le décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, relatif aux conditions d'inscription des valeurs mobilières et aux intermédiaires agréés pour la tenue des comptes en valeurs mobilières.

Tunis, le 18 juin 2009

**La Générale d'Audit et Conseil
CPA Associates International
Chiheb GHANMI
Associé**

**Cabinet SEMMAR Nedra JELASSI
SEMMAR Nedra JELASSI**

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale ordinaire, nous vous présentons notre rapport spécial sur les conventions réglementées prévues par les articles 200 du code des sociétés commerciales et l'article 29 de la loi 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédits.

1. Convention conclues au cours de l'exercice 2008

En application des dispositions des articles 200 du code des sociétés commerciales et 29 de la loi 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédits, nous portons à votre connaissance que nous n'avons pas été informés par votre conseil d'administration d'opérations conclues par votre Banque avec l'une des personnes prévues par ces articles.

Nos travaux n'ont pas permis, par ailleurs, d'identifier des opérations entrant dans le cadre des articles ci-dessus visés.

2. Conventions conclues au cours des exercices précédents et qui continuent à produire des effets au cours de l'exercice 2008

a. Le montant des commissions perçues par la BTS au titre de la gestion du ligne de financement micro-crédits allouées par l'Etat s'élève au titre de l'exercice 2008 à 706 mDT contre 566 mDT en 2007.

b. Le montant des commissions perçues par la BTS au titre de la gestion des ressources FONAPRAM allouées par l'Etat s'élève au titre de l'exercice 2008 à 274 mDT contre 213 mDT en 2007.

Tunis, le 18 juin 2009

**La Générale d'Audit et Conseil
CPA Associates International
Chiheb GHANMI
Associé**

**Cabinet SEMMAR Nedra JELASSI
SEMMAR Nedra JELASSI**